



Perte des copies : l'Ens est responsable des dégradations des conditions de travail au service courrier

Nous, élu.es CGT au CHSCT/formation spécialisée F3SCT, nous indignons de la manière avec laquelle notre direction a traité la perte d'une partie des copies de composition française du concours BEL, vendredi 21 avril dernier. Après des communiqués laconiques, une recherche de responsabilités du côté des agents ou du livreur, des soupçons de malveillance en interne, l'Ens a refusé de prendre en charge les frais de déplacement et d'hébergement des préparateurs qui devront repasser cette épreuve samedi 13 mai, au principe d'équité. Aucune excuse officielle et circonstanciée n'a été prononcée. Aucune action pouvant montrer que l'école reconnaît sa responsabilité et qu'elle en assume les conséquences, n'a été faite à l'adresse des candidats, des enseignants de l'École qui avaient déjà commencé à corriger des copies, et plus largement auprès de la communauté éducative qui prépare les étudiants aux concours dans les académies.

Avec cette catastrophe, nous pointons les conditions de travail dégradées au service courrier. Au CHSCT du 12 septembre 2022, la réorganisation forcée de ce service a été soumise au vote, que les élu.es ont ajourné au vu des nombreux points de difficultés :

Consultez notre CR : https://cgt.fercsup.net/IMG/pdf/cr_cgt_chsct_12092022.pdf.

Malgré les interrogations des élu.es, aujourd'hui, il n'y a plus de lieu postal à Descartes. Tout passe par la maison du courrier à Monod. Les agents font la navette entre les deux sites. Les permanences ne sont pas assurées à plein temps à Descartes, tandis que les rotations sont quotidiennes à Monod. C'est ainsi, que le vendredi 21 avril, le local de Descartes était fermé, sans que le chef de service ait assuré un remplacement de poste, ce qui pourtant relève de sa responsabilité et de ses missions. D'autres colis ont également disparu ce jour-là, veille de weekend. Nous sommes inquiets de cette organisation mouvante qui a des impacts visibles sur les conditions de travail des agents et sur les usagers. D'autres problèmes, dont le retard des envois et réceptions, se produisent dans les cagettes courrier qui transitent entre les sites.

Faut-il voir dans ce chaos la préfiguration d'une fermeture autoritaire de l'antenne courrier de Descartes ? En tout cas, les agents du service le redoutent, et les élu.es au CHSCT ont relayé cette inquiétude dans leur avis voté le 12 septembre 2022.

Il est temps que la direction de l'ENS prenne conscience que la détérioration des conditions de travail, que nous signalons depuis des années sans être entendus, a des conséquences sur le fonctionnement de l'établissement, comme en témoigne la catastrophe des copies perdues.

Nous demandons :

- À connaître le nombre de candidats qui passeront l'épreuve sur les 4400 inscrits. Principe d'équité ou sélection supplémentaire ? Sélection sociale, sélection psychologique ? Est-ce cela un concours républicain ?
- Que des excuses officielles soient prononcées à l'intention des candidat·es et membres de jury et de l'organisation du concours ;
- Que les projets de modification du service courrier, et par extension de tous les services, prennent en compte la parole et les besoins des agents qui connaissent leur travail ;
- Que lorsque des alertes sont faites sur les services, elles soient véritablement écoutées et donnent lieu à des mesures pour corriger les dysfonctionnements.

Nous vous rappelons l'Assemblée générale des personnels mardi 16 mai à 11h30, site Descartes, salle 002, Bât. D2
Venez nombreux pour échanger !